

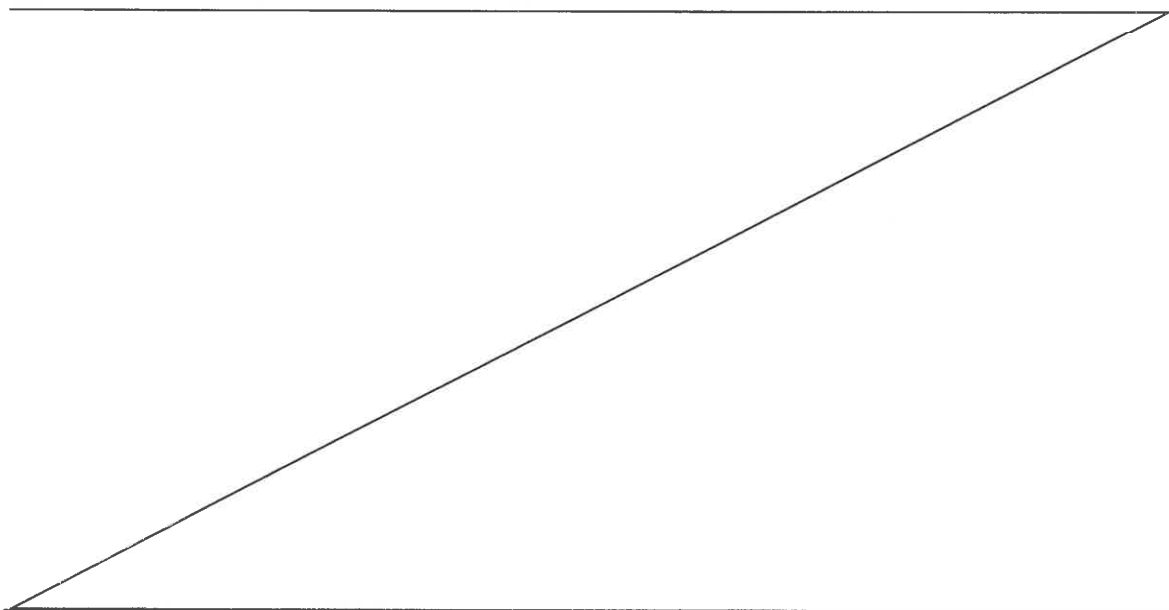


PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner qui sera tenue le 13 décembre 2021 à 19 h 30, le conseil approuvera le budget pour l'année 2022, le budget triennal des immobilisations pour les années 2022-2023-2024 et le règlement de taxation pour l'année 2022.



DONNÉ àAscot Corner.....ce.....30.....jour de.....novembre de
l'an deux mille vingt et un.

Directeur général / secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général / Greffier-trésorier
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés
par le conseil, le 30 novembre 2021, entre 8h00 et 16h00 heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 novembre 2021.

Directeur général / greffier-trésorier